



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PAOSITRA MALAGASY
DIRECTION INTER REGIONALE ANT SIRANANA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 26/05-Paositra/DG/PRMP/ACO-DS

1. Le **PAOSITRA MALAGASY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d'installation d'eau et électricité repartie en deux lots, lot N°01: travaux d'adduction d'eau à l'agence Nosy be, lot N°02: Travaux d'installation réservoir d'eau à Antsiranana** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **DIRECTION INTER REGIONAL DE LA PAOSITRA MALAGASY**

Rue : **BOULEVARD FRANCIS SAUTRON**

Etage / Numero de Bureau : **1ère étage/porte 107**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la PRMP de la DIRPM Antsiranana, 1e age porte 107 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir à **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la Paositra Malagasy- 1ère étage porte 107 Antsiranana 201** au plus tard le **23/03/2026 à 15 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 10/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics